

# Barème d'honoraires

## HONORAIRES DE TRANSACTION - PARTICULIERS :

Montant inférieur à 50 000 €	1 500 euros TTC
Entre 50 001 € et 150 000 €	7 500 euros TTC
Entre 150 001 € et 450 000 €	5 % TTC
Entre 450 001 € et 600 000 €	4,5% TTC
Entre 600 001 € et 750 000€	4% TTC
Entre 750 001 € et 900 000 €	3,5% TTC
Au-dessus de 900 001 €	3% TTC

Barème non cumulatif

## HONORAIRES DE COMMERCIALISATION - PROFESSIONNELS :

Les honoraires seront fixés d'un commun accord avec le professionnel mandant.

## HONORAIRES D'ESTIMATION :

200 euros TTC

*Le montant sera déduit des honoraires de l'agence dans le cas d'une mise en vente par nos soins.*

